

Elément de paysage à préserver :
Le Moulin de Saint-Witz
(Article L123.1-5, alinéa 7 du code de l'urbanisme)

PROJET POUR ARRÊT



Historique : Ce moulin à vent datant de la fin du XVIIIe siècle est le dernier témoin des nombreux moulins qui couvraient la butte de Montmélian.

Enjeu paysager : Marqueur paysager important, c'est un bâtiment-signal porteur d'Histoire.

Etat actuel : A la fin du XIXe siècle le moulin a subi un incendie. Seul son dispositif de toiture tournante a dû être refait. Actuellement le moulin est en bon état, il est reconverti en habitation.

